



eau potable du Pays-d'Enhaut de l'électricité renouvelable grâce à des conduites renouvelées

Le Service de l'eau de la Ville, en collaboration avec Romande Energie SA, va renouveler les conduites et ouvrages qui permettent de pourvoir Lausanne en eau potable de l'Etivaz, et également de produire de l'électricité. Le changement des canalisations permettra la réalisation de deux sites de turbinage et la valorisation du potentiel hydroélectrique des eaux du Pays-d'Enhaut. La Municipalité sollicite un crédit de cinq millions de francs pour mener à bien les travaux.

Le projet du Service de l'eau de la Ville de Lausanne et de Romande Energie SA concerne le réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut. Il consiste à remplacer des conduites très anciennes (pratiquement toutes centenaires) qui permettent d'alimenter la Ville de Lausanne en eau potable à hauteur de 15%. En outre, les deux entités souhaitent profiter de ces travaux pour valoriser un potentiel énergétique inexploité jusqu'à aujourd'hui.

Trois turbines remplaceront des destructeurs d'énergie, installations initialement construites pour dissiper la force de l'eau liée à une pente importante. Cette modification permettra une production d'énergie renouvelable de 3,1 millions de kWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 860 ménages, sans captage d'eau supplémentaire et sans impact sur la distribution d'eau potable en aval. Les turbines seront hébergées dans deux petits bâtiments avec intégration paysagère, c'est-à-dire dans le respect de l'identité des lieux et des paysages, construits au « Petit Revers » et « Aux Plans » dans le Pays-d'Enhaut.

Ces travaux, on fait l'objet d'une mise à l'enquête qui n'a pas suscité d'opposition. Ils sont prévus dès l'an prochain (2019), et seront réalisés une vallée après l'autre, afin de maintenir un approvisionnement en eau potable pendant toute leur durée. Par ailleurs, une coordination est menée avec la commune de Château d'Oex, afin de profiter des synergies potentielles du projet avec la réfection des routes d'accès aux alpages dans la vallée de la Torneresse.

Ces travaux s'inscrivent dans la stratégie de Romande Energie d'augmenter sa production d'électricité d'origine renouvelable, en optimisant, notamment, le potentiel de ses installations existantes. Pour la ville de Lausanne, il s'agit de préserver un patrimoine sourcier de qualité, dont l'eau subit un simple traitement par ultrafiltration à Sonzier et est acheminée sans pompage jusqu'au centre de Lausanne.

L'appel d'offres public pourrait être lancé dans le courant du deuxième semestre 2018. Le début des travaux est envisagé pour le printemps 2019. Ces derniers se poursuivront sur une durée de trois ans, soit jusqu'à la fin de 2021. Ce projet s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le programme de législation de la Municipalité.

La direction de la sécurité et de l'économie
Romande Energie SA

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur
www.romande-energie.ch

Renseignements complémentaires :

- Pierre- Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction de la sécurité et de l'économie, tél. 079 964 27 39
- Sébastien Apothéloz, chef du service de l'eau de la Ville de Lausanne, tél. 021 315 85 10
- Pour Romande Energie: Caroline Monod, chargée de communication, tél. 021 802 95 78, caroline.monod@romande-energie.ch

Lausanne, le 28 mars 2018